

212C0472
FR0010204321-DIV11

10 avril 2012

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

ENTREPOSE CONTRACTING

(Euronext Paris)

Le 10 avril 2012, la société Vinci a annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée qu'elle envisage de déposer sur les actions de la société ENTREPOSE CONTRACTING¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52) sur les actions ENTREPOSE CONTRACTING sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé le 10 avril 2012 par Vinci.